

COMMUNIQUÉ

Montréal, le 16 février 2021

NO 04

AUX AGENTES ET AGENTS
DE PROTECTION DE LA FAUNE

« Pour affichage »

OBJET : Redéploiement des effectifs 2021

Depuis quelques semaines voire même quelques mois, le SAPFQ entretient d'intenses discussions avec la DGPF concernant un éventuel redéploiement des effectifs. Sachez que cet exercice s'effectue généralement tous les 3-4 ans, mais un redéploiement de cette envergure est une situation assez rarissime. Notre volonté commune était d'offrir la chance au plus grand nombre d'agents (es) possible de stabiliser leurs emplois en obtenant un poste permanent et donner la chance à un maximum de personnes d'obtenir un transfert dans le bureau tant convoité.

Devant la flagrante baisse des effectifs due aux nombreux départs volontaires et aux retraites, votre syndicat a martelé le message auprès de nos autorités. En novembre dernier, moi et notre directeur aux griefs, M. Stéphane Collin, avons entamé les premières discussions en participant à une visioconférence avec MM. Philippe Laliberté (DG) et Michel Guay (DGA). Le but de cette première rencontre était de connaître la marge de manœuvre que détenait la DGPF et convenir de certaines clauses pour un éventuel redéploiement des effectifs. Après s'être rapidement mis sur la même longueur d'onde entourant cet exercice, toutes les étapes nécessaires pour la mise en place du redéploiement pouvaient s'enclencher.

Au courant des jours suivants, nous étions fins prêts pour lancer le processus du redéploiement, mais un obstacle de taille s'est dressé devant nous; la LENTEUR administrative ministérielle !!! En effet, comme lors de chaque autorisation de poste, les hautes autorités du ministère (je ne parle pas de la DGPF) doivent donner leur aval pour aller plus loin dans l'affichage des postes. Pourtant, tout le dossier du redéploiement 2021 était très bien monté et nous étions d'accord à tous les niveaux avec la DGPF.

/2

Or, certains intervenants n'ayant aucune connaissance de notre corps d'emploi et ayant une certaine résistance à voir l'organisation collaborer avec votre syndicat ont retardé inutilement le début de ce redéploiement. J'ose espérer qu'on n'a pas tenté de prendre nos TPR et saisonniers en otage en s'assurant d'avoir une certaine marge de manœuvre en cas de déficit majeur dû à la pandémie actuelle ??? Devant le constat des délais créés pour aucune raison valable, et voyant la hausse marquée des départs volontaires, j'ai dû effectuer certaines interventions stratégiques afin que les choses débloquent et pour que « l'hémorragie » cesse.

Au courant des dernières semaines, j'ai expliqué dans les détails les conséquences de l'inaction des hauts fonctionnaires et j'ai clairement mentionné au plus haut palier du ministère qu'il était plus que temps d'agir. On ne peut plus accepter sans rien faire en voyant nos collègues de travail quitter de cette façon. Après tout, la rétention du personnel ne devrait pas être un élément très important pour un employeur ???

Ceci étant dit, à la suite de certaines interventions auprès de personnes clés et devant l'obligation de devoir effectuer une sortie médiatique, j'ai finalement eu un retour de M. Philippe Laliberté vendredi soir le 12 février dernier. C'est à ce moment qu'il m'a annoncé que nous venions d'obtenir la confirmation officielle que le redéploiement des effectifs aurait bel et bien lieu dans les prochains jours et prochaines semaines. Aujourd'hui, c'est avec plaisir que nous pouvons annoncer que le travail acharné a porté fruit, puisque 30 postes permanents à temps complet (classe nominale) seront disponibles partout en province. De plus, un nombre à déterminer de postes de sergents (classe principale) seront à pourvoir dans différents bureaux. Malgré ces nombreuses progressions en emploi, plusieurs agents (es) permanents (12 mois) auront peut-être la chance de transférer dans la région ou le bureau espéré. Ceux-ci ne viendront aucunement impacter les 30 progressions en emploi, puisqu'ils et elles sont déjà permanents 12 mois.

Au courant des prochains jours, l'affichage provincial sera mis en ligne sur le site gouvernemental « Emploi en Ligne » et vous pourrez alors appliquer sur les divers postes. Afin d'être en mesure de bien poser votre candidature sur les postes à pourvoir, assurez-vous d'aller mettre à jour votre profil d'employé sur ce même site.

Comme lors de tout affichage de poste, vous disposerez du délai prévu à l'offre de candidature pour soumettre votre application. Par la suite, un processus d'entrevue s'enclenchera et nous souhaitons que l'exercice soit terminé le plus rapidement possible. Le comblement des postes s'effectuera en respect du principe de priorité à l'affectation, soit (permanent + TPR) et en second temps le recrutement (saisonniers + occasionnels). Les dates d'entrée en fonction pour les personnes sélectionnées seront gérées au cas par cas et en respect de la convention collective des APF 2015-2020.

/3

Sachez que pour l'exercice de redéploiement qui débutera sous peu, toutes les clauses de la politique de mobilité de la PFQ seront levées.

Outre les questions qui vous seront posées lors du processus d'entrevue, nous vous invitons fortement à expliquer les raisons personnelles qui vous poussent à demander un transfert ou l'obtention d'un poste permanent dans le bureau convoité.

Compte tenu, qu'il s'agit de 30 postes permanents à temps complet, vous devez savoir qu'advenant le fait que vous êtes déjà attiré dans le bureau où ledit poste est à combler et que vous avez un statut TPR ou saisonnier (ère), **vous devez quand même appliquer sur le poste** afin d'avoir une chance de progresser dans votre statut d'emploi.

À la suite de cette 1^{re} étape de ce redéploiement, des postes se libèreront à plusieurs endroits en province. Un 2^e et peut-être même 3^e tour de roue sera fort probablement nécessaire pour combler les postes qui se seront libérés.

En terminant, si l'évolution de la pandémie le permet, la DGPF nous a confirmé qu'une cohorte devrait débuter à l'automne 2021 et elle viendrait également compléter cette mise à niveau de service entre les régions.

Si vous avez des questions concernant le redéploiement d'effectifs qui débutera sous peu, je vous invite à m'écrire et/ou à m'appeler.

Je vous souhaite une très bonne journée !!!

Martin Perreault
Président provincial